http://www.snetap-fsu.fr/Modalites-d-application-du-Protocole-de-gestion-CFA-CFPPA.html



Modalités d'application du Protocole de gestion CFA-CFPPA

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage - ACB : protocole, statut, salaires - Protocole de gestion des ACB - Les Textes -

Date de mise en ligne : vendredi 10 novembre 2000

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/2

Modalités d'application du Protocole de gestion CFA-CFPPA

Cette note de service a pour objet d'apporter aux directeurs d'<u>EPLEFPA</u>, aux directeurs de centre et aux personnels des précisions complémentaires qui aideront à la compréhension et à l'application des dispositions figurant dans le Protocole et dans le contrat type.

Vous y retrouverez:

- PARTIE I : les principes généraux qui s'imposent en matière de gestion des agents de droit public ;
- PARTIE II : les orientations nationales sur les conditions d'emploi proposées dans le Protocole ;
- PARTIE III: les dispositions sur les commissions paritaires.

Note de service <u>DGER</u>/FOPDAC-<u>ACE</u>/N°98/N° 2095 du 7 octobre 1998 : http://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png

Attention, cette note de service est modifiée en partie par la Note de service plus récente

DGER/SDEDC/2021-428 du du 04-06-2021 : règles juridiques qui s'imposent aux établissements pour le
recrutement et la gestion des agents contractuels des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles
(CFPPA) et des centres de formation d'apprentis (CFA) recrutés et rémunérés sur leur budget.

A retrouver ICI

Post-scriptum:

Pour en savoir plus :

- Protocole de gestion des ACB Partie 1
- <u>Livret d'accueil des Agents Contractuels sur Budget ACB 2018</u> CFA / CFPPA et Enseignement Supérieur

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/2